



# Cahiers illustrés

## **ESPACES PUBLICS**

**SEPT 2023**

# 1 Caractéristiques générales

Les territoires ruraux de la CCPEVA présentent des centre-bourgs ou hameaux dont les espaces publics sont polyvalents : circulation automobile, déplacement piétons et cycles, stationnement... Ces espaces sont ainsi supports de multiples usages.

Les coeurs de hameaux sont généralement les socles historiques de l'urbanisation du territoire et présentent une grande richesse patrimoniale. De forme organique et irrégulière, situés à la croisée des chemins, les espaces publics témoignent de leur construction dans le temps, de l'évolution du bâti (démolition, construction...), de l'adaptation à la topographie ou au parcellaire agricole.

Il est important de les valoriser en respectant leur configuration et leurs textures et avec eux, les édifices patrimoniaux qu'ils portent.

# 2 Recommandations

- Respecter la logique et la simplicité des lieux quand il s'agit d'adapter la trame d'espaces publics au mode de vie contemporain (espace partagé entre plusieurs fonctions, justesse des gabarits et des matériaux)
- Maintenir le caractère rural et la qualité des espaces publics (cf. Fiche traitement de sol et matériaux)
- S'appuyer sur le petit patrimoine comme support d'aménagement des espaces publics
- Affirmer le caractère minéral des sols mais aussi l'étroite imbrication minéral/végétal matérialisée par cette présence végétale par touche, caractéristiques des hameaux, parterres de vivaces en pieds de façade, plantes grimpantes ou arbres isolés

## Exemples intéressants existants sur le territoire



Lugrin, Les Combes, seuil planté et pavé mettant en valeur une fontaine

# ESPACES PUBLICS DES HAMEAUX

Exemples intéressants existants sur le territoire



Neuvecelle, Grande Rive, ruelle végétalisée



Champanges, élargissement ponctuel des accotements pavés



Bernex, chef-lieu, la place centrale est un espace libre polyvalent



Neuvecelle, Milly, circulations piétonnes et caniveaux pavés délimitent la rue



Marin, dissociation entre voirie et espace mixte grâce à une ligne de pavés plus clairs

# 3

## Références extérieures

Traiter les rues et ruelles, accotements et pieds de façades : les aménagements sont simples mais parfaitement dessinés. Les matériaux plus nobles sont très localisés et soulignent les pieds de façades et seuils



Beauregard (46), centre bourg, Atelier Palimpseste : Pieds de façade plantés et calpinages de dalles béton afin de délimiter les seuils des logements et zones non circulables, usage partagé de la rue.

# ESPACES PUBLICS DES HAMEAUX



Bram (11) , rue partagée piétons et voiture : béton de site, caniveau central et seuils pavés, pieds de façade plantés



Tencin (38), pavés et plantations en pied de façade



Les Adrets en Belledonne (38), trottoirs pavés et enherbés

## Aménager des places, placettes et esplanades



A gauche : Tencin (38), aménagement du centre-bourg, L'atelier des Cairns  
Béton désactivé et stabilisé, préservation et mise en valeur du petit patrimoine bâti existant (fontaine). Structuration de l'espace grâce aux différences de niveau, mais aussi grâce aux matériaux : pente et béton désactivé = espaces de circulation, escalier de pierre = assise, esplanade en stabilisé = lieu de halte.

A droite : Ville-en-Sallaz (74), Willem Den Hengst & Associés  
Aménagements du centre-bourg. Lisibilité de l'espace grâce à des traitements de sol différents, tout en conservant le vocabulaire minéral caractéristique de la région : pavés, béton balayé et bordures granit permettent de distinguer clairement les circulations piétonnes, automobiles, ainsi que les placettes.

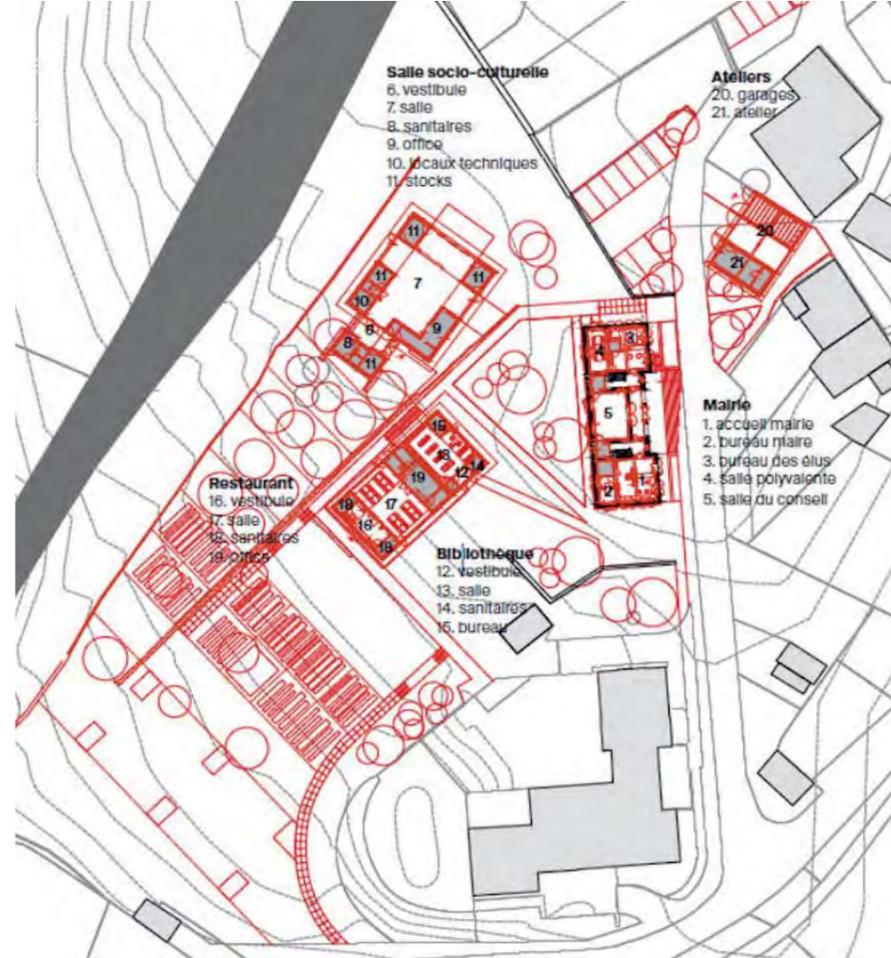


# ESPACES PUBLICS DES HAMEAUX

Marquer un seuil, un parvis



Concilier architecture contemporaine et respect du patrimoine bâti et paysager. Redessiner l'espace public sans heurts



Chaliers (15), Atelier du Rouget



Saint-Barthélémy-de-Séchilienne (38)



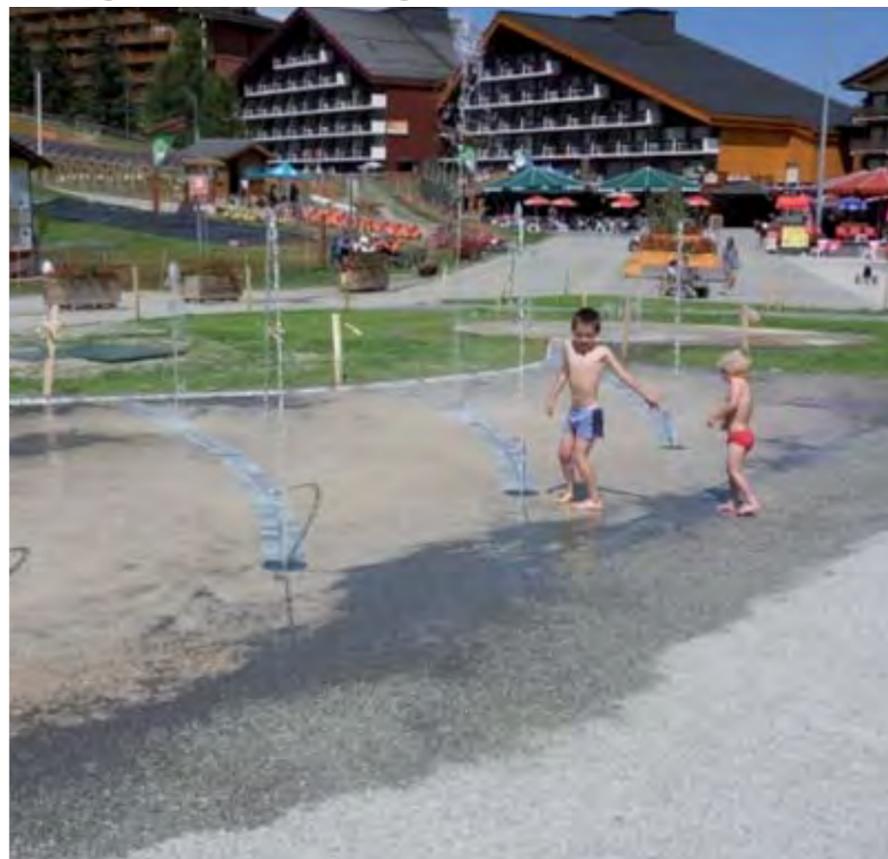
# 1 Caractéristiques générales

Sur le territoire de la CCPEVA, on compte cinq stations : Bernex, Thollon-les-Mémises, Abondance, Châtel et la Chapelle d'Abondance. Les trois dernières sont reliées au sein du domaine skiable franco-suisse des Portes du Soleil, comprenant également Morzine, Avoriaz et les Gets. Ces stations sont des attraits touristiques importants pour le territoire, nécessitant qu'une attention particulière soit portée à la qualité de leurs espaces publics. Il est également important de concilier sur ces espaces publics, les besoins des usagers piétons, l'entretien, la saisonnalité et la nécessaire polyvalence.

# 2 Recommandations

- Penser la saisonnalité (surfaces de parkings liées au ski etc.)
- Pérennité des espaces publics vis-à-vis de conditions extrêmes (gel/dégel, déneigement,...)
- Veiller à limiter l'aspect « routier » des espaces publics en ayant recours à des aménagements qualitatifs et adaptés aux piétons (cf. Fiche Traitement de sol et matériaux)
- Adapter l'aménagement des espaces publics à leur environnement urbain et paysager

Aménagement du front de neige



Méribel, Les Allues (73), Le sens du paysage



Projet Chamrousse 2030, faire pénétrer le front de neige dans la station

# ESPACES PUBLICS DES STATIONS

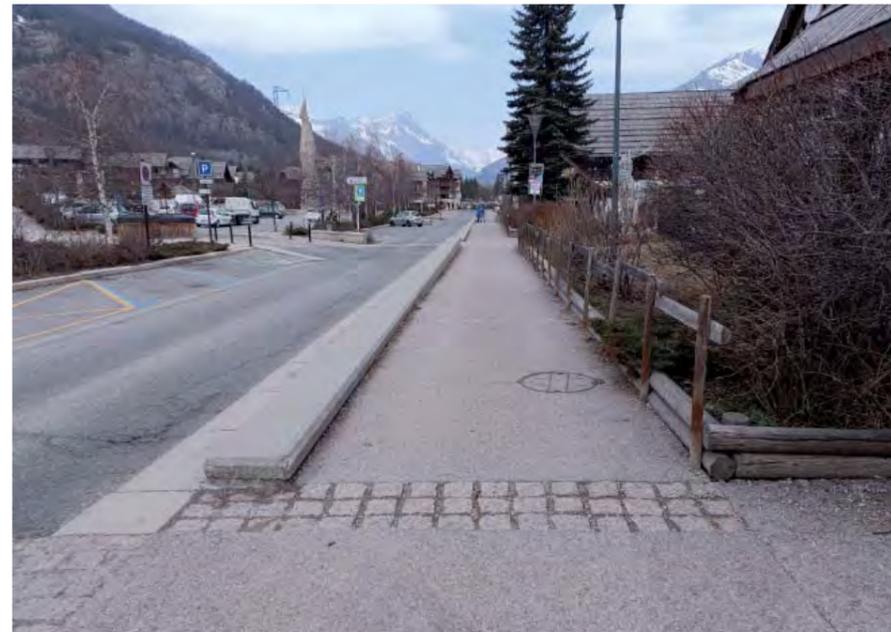
Limiter le caractère routier des aménagements



Avenue Olympique, Val d'Isère (38)



Serre Chevalier (05)



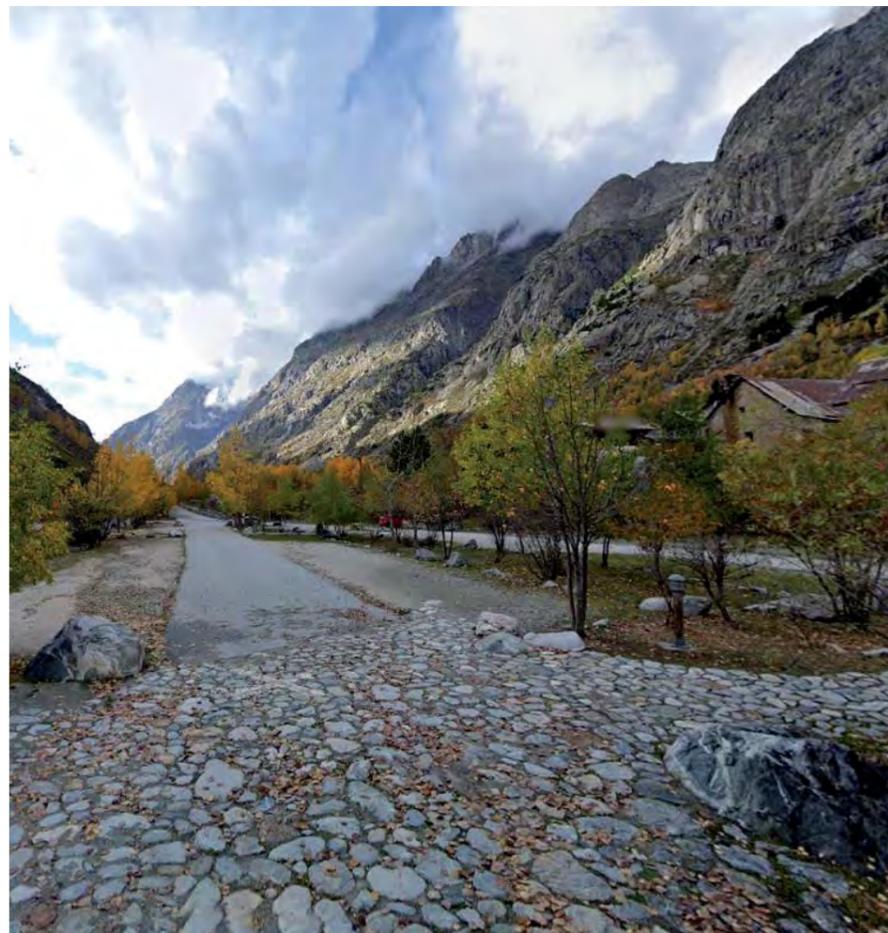
Bardonecchia (Italie)



Intégration paysagère et urbaine des espaces de stationnement. Vides, ces espaces conservent des caractéristiques intéressantes : place pavée, prairie, lit de rivière...ils sont pensés pour devenir un autre espace et endosser une autre fonction, en période estivale



Calvière (Italie), parking pavé en belvédère sur la vallée



Eau Dolle Express, Allemont (38) Implantation d'un ascenseur valléen et parking silo.

Parking naturel de La Béarde altitude 1700m, St-Christophe-en-Oisans (38)

Col de la Faucille, Gex (01), requalification du coeur de station 4 saisons (parking enherbé, front de neige...)

# ESPACES PUBLICS DES STATIONS

# USAGES ET OCCUPATION

## 1 Caractéristiques générales

Les espaces publics de centres anciens - place du lavoir, place du marché, place de l'église - résultent d'une organisation sociale, économique et politique de l'espace.

Les espaces publics de centres anciens se sont peu à peu transformés, sous la pression d'usages nouveaux, avec la présence accrue des voitures et la baisse des activités marchandes et agricoles. Certaines places sont aujourd'hui entièrement dévolues au stationnement, au détriment des usages tous modes (place piétonne, lieu de détente et de convivialité, perception de la centralité et de la qualité urbaine).

Il est noté aussi une uniformisation des sols (enrobé omniprésent) et une confiscation de l'espace au profit d'un seul usager : l'automobiliste.

La politique de re-valorisation des espaces publics doit aujourd'hui être abordée de façon globale, et en lien notamment avec la gestion des déplacements et du stationnement, ainsi que l'organisation des services et commerces.

## 2 Recommandations

- Valoriser la diversité des espaces publics et leurs caractéristiques afférentes (structures végétales, sols, mobilier, vue..)
- Régénérer les espaces publics en fonction des attentes sociales, diversifier, adapter les usages
- Eviter le fractionnement de l'espace public, rechercher une continuité et une cohérence dans le traitement de l'espace public
- Améliorer les conditions d'accès pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et les seniors
- Favoriser l'appropriation des espaces publics et notamment des espaces jardinés en pied de bâtiment pour une gestion partagée
- Inciter à une restauration de espaces publics avec réemploi des matériaux locaux (pierres, pavés, galets, calcaire, ...)
- Assurer le renouvellement progressif des végétaux et une adaptation des essences au changement climatique
- Adapter le niveau d'éclairciment

### Exemples intéressants existants sur le territoire

#### L'espace public support de convivialité...



Châtel, rue piétonne lieu d'animation et de sociabilité au coeur du centre ancien

#### ... un traitement plus simple et sobre dans les hameaux



Meillerie, absence de délimitation dans le centre ancien



Traversée de la Chapelle d'Abondance, la qualité du dessin, des matériaux et une plus juste répartition entre espaces circulés et piétons participent à l'attractivité du centre village - photo CAUE74 Béatrice Cafieri



Novel, une vocation plurielle de la voie. Des caniveaux pavés en résonance avec les murets

# US DE L'ESPACE PUBLIC ET DE LA VOIRIE

## Les usages et usagers

### Exemples intéressants existants sur le territoire

#### Les circulations



Maxilly/Léman, séparation des piétons de la circulation par une bande plantée marquant l'entrée de ville



La Chapelle d'Abondance, maintien des continuités piétonnes le long de la traversée urbaine

### 3 Références extérieures



Sixt-Fer-à-Cheval (74), sécurisation du village sans compromettre la qualité de l'espace public



Yvoire (74), végétalisation des rues menant au centre historique, ADP Dubois



Lyon, sécurisation des abords d'une école par un traitement soigné de l'espace public et du mobilier



Grisolles (82), qualification du tissu pavillonnaire par la simplicité d'aménagement de la voirie

# USAGES ET OCCUPATION

## Les stationnements

### Exemples intéressants existants sur le territoire



Maxilly-sur-Léman, parking perméable



Publier, parking végétalisé

### Références extérieures



Notre-Dame-de-l'Osier (38), Intégration d'une poche de stationnement dans un tissu ancien



Traitement dessiné des stationnements permettant son intégration dans un tissu ancien



Saint-Julien-de-Toursac (15), traitement sobre des voiries permettant une diversité et réversibilité d'usages dont le stationnement / Simon Teyssou architecte paysagiste



Grisolles (43), marquage simple des stationnements permettant une réversibilité des usages

# IS DE L'ESPACE PUBLIC ET DE LA VOIRIE

## La gestion des divers mobiliers

### 1 Caractéristiques générales

Le mobilier est aujourd'hui très présent sur l'espace public : jardinières, mâts d'éclairage, potelets, corbeilles, encombrant les trottoirs et places.

Les conteneurs dévolus au tri des déchets, pour certains au design criard et incongru, récemment implantés sur les places et aux abords des axes routiers, ont un impact important sur la perception des villages.

### 2 Recommandations

- Optimiser la présence du mobilier pour favoriser une lecture claire de l'espace public. Le mobilier sur l'espace public doit être intégré dès l'aval, lors de la conception des projets d'aménagement, afin d'assurer une cohérence dans la mise en oeuvre et une maintenance aisée : implantation choisie suivant les usages, choix du mobilier (produit manufacturé ou mobilier sur mesure) à effectuer en cohérence avec l'aménagement global et les contraintes d'entretien.
- Décliner un mobilier urbain (assises, potelets, corbeilles de propreté, panneaux directionnels pour itinéraires piétons) sobre et commun à l'échelle du territoire communal (voir intercommunal) notamment sur les espaces secondaires (gestion différenciée).
- Favoriser l'emploi des ressources locales et/ou des savoir-faire locaux (pierre, bois, métallerie) pour un mobilier sur mesure
- Améliorer l'insertion du mobilier de tri des déchets dans les espaces publics / favoriser la mise en place de conteneurs enterrés ou semi-enterrés
- Adapter le niveau d'éclairage / diminution de la pollution lumineuse.
- Des localités ont fait le choix de diminuer voire de stopper l'éclairage la nuit, permettant ainsi d'une part de réduire leur consommation électrique, et d'autre part d'améliorer la biodiversité en respectant le rythme chronobiologique des espèces.

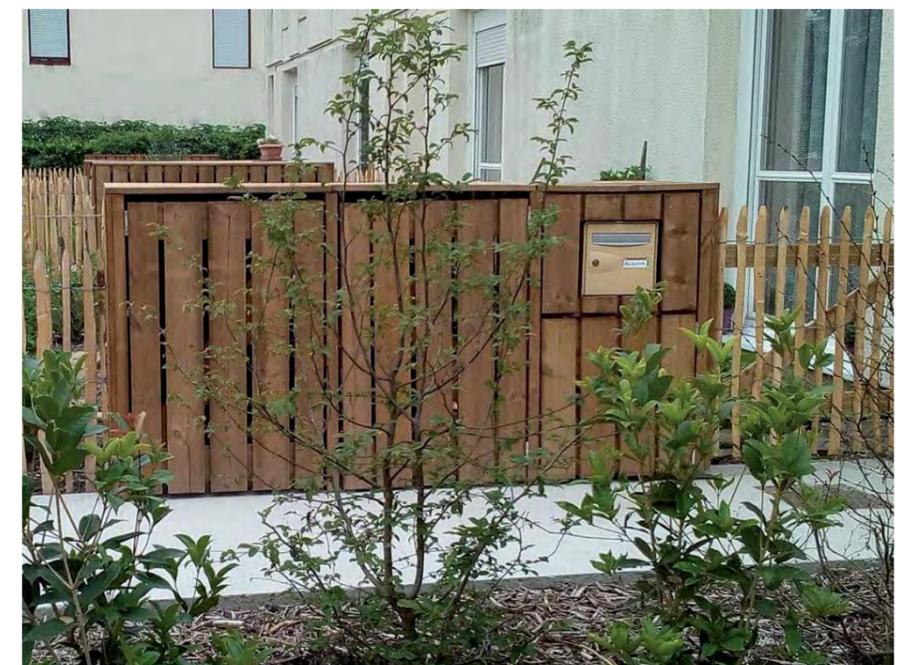
### 3 Références extérieures



Beaurecueil (13), cohérence d'un mobilier sobre et raffiné, associé aux traitements de sol, valorisant l'entrée de ville



Chalier (15), local poubelle intégré



Intégration des coffrets techniques et local poubelle dans un édicule

# USAGES ET OCCUPATION

## Références extérieures - Gestion du mobilier urbain



Yvoire (74), composition de l'espace public répondant à plusieurs objectifs : sécurisation, végétalisation, mobilier anti franchissement servant d'assise... / paysagistes ADP Dubois



Deux logiques de composition de l'espace public : l'affirmation réfléchie du mobilier pour dessiner l'espace (en haut, Ripollet - Catalogne) ou la discrétion pour se fondre dans la masse (en bas, Auch)



Orcier (74), traversée de village redessinée et apaisée / paysagistes ADP Dubois



Chavanod (74), cohérence d'ensemble du mobilier marquant l'identité des lieux et de l'équipement / paysagistes ADP Dubois - architectes De Jong



Mobiliers bois et végétalisation permettant la sécurisation tout en conservant un caractère rural



Traitement des problématiques routières par un vocabulaire adapté de matériaux sans nécessité de sur-ajout de mobiliers

# IS DE L'ESPACE PUBLIC ET DE LA VOIRIE

## Les terrasses

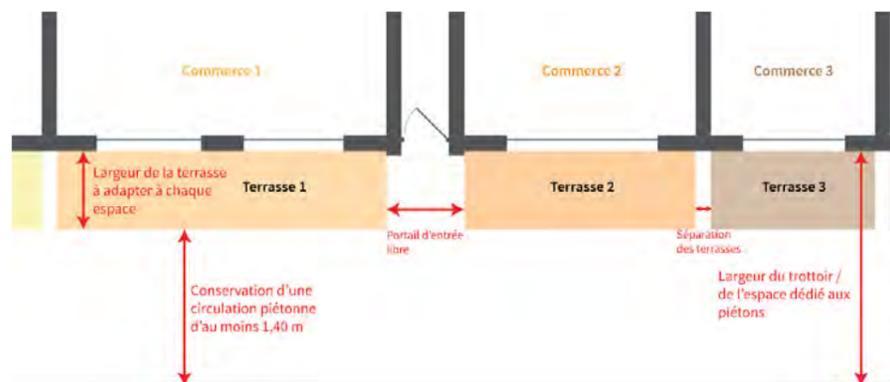
### 1 Caractéristiques générales

Les terrasses participent à l'animation de l'espace public et l'attractivité d'une ville ou d'un village. Une mauvaise gestion peut également être source d'encombrement de l'espace public.

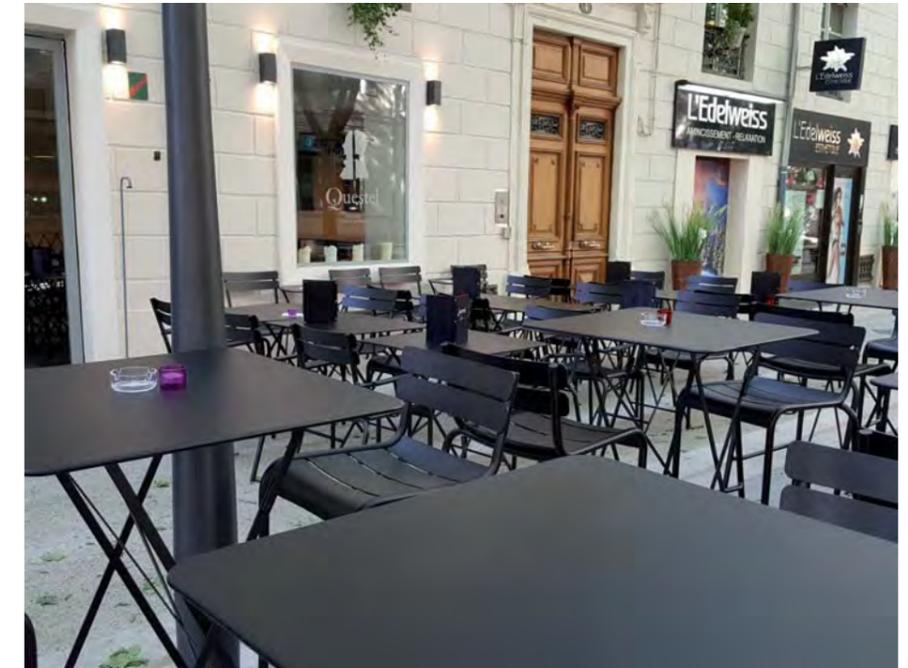
L'installation d'une terrasse fait l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire et révoquant du domaine public. Une terrasse ne peut être installée qu'après la délivrance de l'arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public et doit être en conformité avec l'arrêté.

### 2 Recommandations

- Au même titre que le mobilier urbain, la présence de mobiliers de terrasses (sièges, tables, parasols, pergolas...) doivent être optimiser pour favoriser une lecture claire de l'espace public.
- Décliner un mobilier urbain (assises, tables, dispositifs d'ombrages, chevalets...) sobre et commun à l'échelle du site et cohérent avec l'ambiance environnante (place, rue, espace naturel...).
- Conserver des espaces de circulation piétonne généreux pour permettre les autres usages
- Encadrer et limiter fortement les dispositifs à caractère publicitaire (parasols, mobiliers divers...)



Mobilier cohérent avec l'ambiance - Terrasse Saint-Pierre, Lyon



Cohérence et sobriété du mobilier de terrasse en centre-ville - Brasserie Questel, Nîmes



Terrasse de village avec un dispositif d'ombrage intégré à la composition d'espace public



Placette permettant l'installation de terrasses sans compromettre les autres usages